



Association Nova Villa

Directeur : Joël Simon
Résidence d'auteurs/ Champagne-Ardenne

Date de mise à jour : Janvier 2013

Présentation :

Depuis 1989, NOVA VILLA, association culturelle et d'éducation populaire, organise **Méli'môme**, festival jeune public bénéficiant, depuis son origine, du soutien de la Ville de Reims. Née le **20 février 1965**, l'Association NOVA VILLA a joué un rôle de proximité dans le quartier de la Neuville à Reims, tout en développant le projet "**vie culturelle de l'enfant**". Depuis juillet 2005, NOVA VILLA a installé ses bureaux 6 rue de la 12ème Escadre d'Aviation à Reims, et développe entièrement, le projet "**vie culturelle de l'enfant**".

Toute l'année, NOVA VILLA propose des événements à destination du jeune public et des familles – de la crèche au lycée, de la petite enfance à l'adolescence, avec plusieurs rendez-vous chaque saison et **l'édition de revues**.

Depuis octobre 2005, pour soutenir la création à destination du jeune public, chaque année Nova Villa accueille un projet jeune public de résidence d'un auteur contemporain.

Principaux objectifs de la résidence :

- > Découvrir l'œuvre d'un auteur, un répertoire, des auteurs
- > Construire — autour des écritures contemporaines — un public curieux et attentif
- > Faire découvrir et mener une réflexion sur la dimension et l'importance du théâtre (plus spécifiquement de ses créations), à destination du jeune public
- > Préparer l'enfant et l'adulte référent au théâtre, à l'oralité d'une écriture
- > Reposer la question des fondamentaux du théâtre : la formation, le jeu, le récit, le théâtre comme outil de compréhension du monde et comme nourriture imaginaire
- > Mener une politique et promouvoir la présence du livre et des textes auprès du public
- > Associer les auteurs à un lieu de création, à un public, tout en insufflant une dynamique culturelle locale

Durée moyenne d'une résidence :

Durée moyenne : 15 jours

Date limite pour le dépôt des dossiers :

Les dossiers peuvent être déposés toute l'année

Nombre de résidents accueillis par année : un auteur accueilli par an

Conditions de candidature :

- > L'auteur en résidence est choisi par Nova Villa
- > L'auteur n'est pas tenu de disposer d'une allocation ou d'une bourse
- > Pas d'âge limite pour la candidature

Autre critère de sélection :

- > Un auteur doit nécessairement avoir publié un ouvrage à compte d'éditeur
- > Le projet d'écriture de l'auteur doit s'orienter vers le jeune public
- > Auteurs seuls, émergents ou repérés, francophone
- > L'auteur ne peut pas être accueilli plusieurs fois pour le même projet

Type d'hébergement proposé :

Un appartement dans la résidence « Apparthotel » (hébergement de type hôtel), en **ville**, avec la possibilité de préparer ses propres repas

Équipements mis à la disposition du résident :

- > Connexion Internet
- > Imprimante et photocopies

Frais à la charge du résident :

> Les frais de transport, de restauration et d'hébergement ne sont pas à la charge du résident

Frais pris en charge par la structure :

- > Transport, restauration, hébergement sont pris en charge par la structure
- > Cachets : 1 000 € nets / semaine

Contreparties demandées aux auteurs accueillis :

- > Présentation du travail au public scolaire, familial, etc...
- > Participer à une (ou des) action(s) culturelle(s) : par exemple, le « *Week m'auteurs* » organisé par Nova Villa, avec des lectures pour les familles (tout public), ainsi que durant le temps scolaire avec **d'autres textes** de l'auteur.
- > Des rencontres/discussions avec un public adulte peuvent être organisées
- > Ateliers d'écriture possibles mais pas systématiques, pour un public de jeunes ou d'adultes
- > Faire mention de la résidence sur ses documents de communication mentionnant le projet pour lequel l'auteur est reçu en résidence

Spécificités :

- > Dispositif pérenne
- > Résidence **d'écriture pure**
- > Résidence isolée, sans lien avec un projet de production d'une compagnie
- > L'Association accueille surtout de jeunes compagnies professionnelles jeunes publics
- > La résidence s'inscrit dans le cadre du projet culturel global développé par Nova Villa

Accompagnement des auteurs au long de leur travail d'écriture :

- > Discussion avec l'auteur tout au long de son travail
- > Lectures publiques possibles, avec discussion
- > La structure peut amener l'auteur au théâtre ou en visite dans la région dans le cadre de votre résidence

Accompagnement des auteurs après la résidence :

- > Pas d'aide à l'édition
- > Aide à la production possible, quand le texte est monté par une compagnie ultérieurement
- > Rachat possible du spectacle par l'association Nova Villa
- > Offre d'une aide à la diffusion ou d'une mise en relation avec les partenaires
- > Information et sensibilisation des programmateurs jeune public
- > Selon la volonté de l'auteur, lectures publiques possibles dans le cadre des événements culturels « *M'auteurs* » ou le festival *Méli'môme* en lien avec le nouveau texte et sa découverte

Pour plus d'informations : <http://www.nova-villa.com/>

Noms des précédents bénéficiaires de la résidence :

Jean-Rock Gaudreault, Francis Monty, Pascal Brullemans, Karin Serres, Mihaela Michailov (certains à plusieurs reprises)

Contact du référent ou personne chargée des résidences :

Joël Simon // Association Nova Villa // 6 rue de la 12^{ème} Escadre d'Aviation – BP 453 // 51066 REIMS CEDEX
Téléphone: 03 26 09 33 33 // contact@nova-villa.com

Centre national du Théâtre : pôle auteurs

134, rue Legendre 75017 Paris / Tél. : +33 1 44 61 84 85